

# Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1865/66

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **18 (1867)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784290>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moules, soit de 30,722 moules moindre que l'accroissement actuel; c'est au moyen de cette épargne répétée tous les ans que l'on pourra rétablir peu à peu le matériel normal. La révolution moyenne admise comme base des calculs est de 100 ans. Voici quelle est sa durée exacte dans les différentes parties du canton : Jura 110 ans, Seeland, Mittelland et Haute-Argovie 90 ans, Emmenthal 100 ans, Sous-Alpes 120 ans et Hautes-Alpes 140 ans. Dans les forêts domaniales, le produit soutenu est de 24,000 moules, dans les forêts de communes et de corporations, il est de 107,000 et dans les forêts privées de 82,000 moules.

On estime ainsi que suit la consommation du bois dans le canton de Berne :

1) Consommation des ménages y compris les petites professions industrielles, le nombre des ménages étant de 92,154 et la consommation d'un ménage étant évaluée à 2,5 moule . . . . .	230,000 moules
2) Consommation des usines, des fabriques, des grandes industries et des fromageries . . . . .	58,000 „
3) Consommation des chemins de fer . . . . .	17,000 „
4) Bois de construction et de service . . . . .	46,000 „
Total de la consommation . . .	351,000 moules

---

## Extrait du rapport

### sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1865/66.

#### 1. Aire forestière.

Par suite d'échanges et d'achats, l'aire forestière s'est augmentée de 8 arpents 5500 pieds carrés, les forêts domaniales comprennent donc une superficie totale de 5495 arpents 35,109 pieds carrés. L'augmentation survenue porte tout entière sur la Tugsteinhalde, près de Kyburg; elle était nécessaire par la convenance de pouvoir effectuer librement, sans passer sur d'autres propriétés, la vidange des bois exploitables dans le haut de la forêt. Les terrains acquis, consistant en prés et forêts, ont coûté 5,696 fr. 25 cts., ce qui fait 700 fr. par arpent.

2. *Produits matériels et pécuniaires.*

	Arpents.	Moules.	Fagots.	Valeur en fr.
Le plan d'exploitation portait . . .	59 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4,852 <sup>2</sup> / <sub>8</sub>	129,730	178,506
L'exploitation réelle a comporté . . .	57	4,875 <sup>4</sup> / <sub>8</sub>	134,175	195,276
Différence en plus (pour le produit)	—	23 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	4,445	16,770
„ en moins (pour l'étendue)	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	—	—	—

La surface réelle d'exploitation est donc restée de 4,6 % au-dessous de la surface fixée par le projet, tandis qu'au contraire les produits en matériel ont surpassé de 1 % et les produits pécuniaires de 9,6 % les chiffres prévus dans le plan.

En ne portant en compte que les forêts exploitées d'après le produit soutenu et franchises de toutes servitudes, on trouvera les chiffres suivants :

**a. Produit brut.**  
PRODUITS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES.

Etendue des coupes.	Produits principaux.			Produits secondaires.			Rapport des secondaires. prod. second.			Rendement en argent.					
	Arpents.	Moules.	Moul.	Arpents.	Moules.	Moul.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			
Futaies . . .	31 <sup>2</sup> / <sub>8</sub>	2,758	88	0,63	1,662	0,38	37	60	140,	128	37	31	98	31	70
Taillis comp <sup>cs</sup> . 10 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	219	21	0,50	67	0,15	23	30	8,	345	04	19	23	29	18	
Moyennes . . .	41 <sup>5</sup> / <sub>8</sub>	2,977	71	0,62	1,729	0,36	37	58	148,	473	41	30	83	31	55

PROPORTIONS DES DIVERS ASSORTIMENTS.

	Produits principaux.			Produits secondaires.		
	Bois de construction et de service.	Bois d'affouage.	Bois de construction et de service.	Bois d'affouage.	Bûches et rondins.	Fagots
	Moul.	o/o	Moul.	o/o	Moul.	o/o
Futaies . . .	1,334	49	1,069	39	355	12
Taillis composés	14	7	139	63	66	30
Moyennes . . .	1,348	45	1,208	41	421	14
			290	17	1,046	60
			393	23		

	SOMME.					
	Bois de construction et de service.		Bois d'affouage.			
			Bûches et rondins.		Fagots.	
	Moul.	o/o	Moul.	o/o	Moul.	o/o
Futaies . . . . .	1,623	37	2,077	47	720	16
Taillis composés . . . . .	15	5	177	62	94	33
<b>Moyennes . . . . .</b>	<b>1,638</b>	<b>25</b>	<b>2,254</b>	<b>48</b>	<b>814</b>	<b>17</b>

Voici quelles sont les différences que présentent ces tableaux comparés à ceux de l'année précédente :

1) Il a été abattu en tout 8 moules de plus, mais il a été perçu 7,878 fr. 16 cts. de moins.

2) Le rendement pécuniaire de l'arpent est de 1 fr. 64 cts., et le prix du moule de 1 fr. 41 cts. moindre que l'année passée.

3) La proportion des produits d'éclaircies au produit total se trouve être de 2% plus forte que pour l'exercice de 1864/65, et il en est résulté une diminution de 2% dans la proportion des bois de service et de construction à la totalité des produits.

#### EXPLOITATIONS ACCESSOIRES.

En faisant abstraction de la portion des prés marais du chapitre à Schwammendingen qui est revendiquée par divers intéressés, on peut compter que 148<sup>1</sup>/<sub>4</sub> arpents de terrains utilisés comme champs, prés et flachères ont produit une somme de 5,084 fr. 67 cts., soit 34 fr. 30 cts. par arpent. — Il a été vendu 205,962 plants pour une somme de 1843 fr. 80 cts. Les autres exploitations accessoires, telles que celles de la tourbe, de l'écorce, de la feuillée, etc., ont produit 1,620 fr. 94 cts.

#### **b. Dépenses pour l'administration, l'exploitation et les travaux d'amélioration.**

En ne comptant que la moitié du traitement du personnel forestier (l'autre moitié étant à la charge des administrations de communes et de corporations), on trouve que les dépenses s'élèvent à 42,703 fr. 56 cts., ce qui fait 7 fr. 77 cts. par arpent de forêt. Sur cette somme de dépenses, il faut compter :

	Fr.	Cts.		Fr.	Cts.	°/o du produit brut.
pour l'administration . . .	18,637	22	soit par arpent	3	90	10,4
„ l'exploitation . . .	14,075	13	„ „ „	2	56	7,8
„ les travaux d'amélior.	9,991	21	„ „ „	1	82	5,6

Les frais de façonnage s'élèvent en moyenne pour le moule de bois et de ramilles à 3 fr. 2 cts., soit environ 8°/o de la valeur brute.

### c. Produit net.

Pour les *forêts exploitées d'après le produit soutenu, franchises de servitudes* et pour les terrains attenants consacrés à d'autres exploitations, le produit net moyen s'élève à 23 fr. 16 cts. par arpent, ce qui fait une diminution de 2 fr. 25 cts. sur l'année précédente. La cause de ce déficit dans la production doit être cherchée avant tout dans la baisse qu'ont subie les prix du bois; l'augmentation des dépenses, surtout dans les rubriques de l'administration et des travaux d'amélioration, entre aussi en ligne de compte, bien que dans une moindre proportion.

### 3. Aménagement.

Pour ce qui concerne l'exploitation et le traitement des forêts domaniales, on ne s'est pas écarté des règles admises dans les plans d'aménagement, et il ne s'est pas produit dans ce domaine des faits qui méritent une mention spéciale.

Les travaux d'amélioration ont été exécutés avec le zèle convenable; les travaux de reboisement entrepris sur les nouveaux domaines de Buchenegg et de l'Herrlibergerberg ont considérablement avancé. Les chiffres suivants peuvent donner une idée de l'importance de ces travaux :

	Etendue des cultures: arpents.	PLANTS.		GRAINES.		FRAIS.			
		Résineux sujets.	Feuillus sujets.	Résineux livres.	Feuillus livres.	Au total		Par arpent	
						Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Plantations	43	79,297	27,804	—	—	1,388	89	32	30
Semis . . .	7	—	—	74	—	359	50	51	36
	50	79,297	27,804	74	—	1,748	39	—	—
Pépinières	—	336,515	7,500	129	142	1,332	25	—	—
Total . . .	50	415,812	35,304	203	142	3,080	64	61	61

Si l'on soustrait des frais de cultures, qui s'élèvent à 3,080 fr. 64 cts., la somme perçue pour la vente des plants, ces frais se réduisent à 1,236 fr. 84 cts., ce qui fait 24 fr. 74 cts. par arpent, en y comprenant les cultures supplémentaires. Les frais pour l'élève des plants employés dans les forêts domaniales s'élèvent à 3 fr. 87 cts. par mille.

Le succès des cultures peut être regardé en général comme très-satisfaisant. Les vers blancs ont causé çà et là quelques dégâts dans les pépinières. Les plantations sont composées en majeure partie de sujets de 4 à 6 ans plantés sans la motte; sur les domaines à reboiser, on a employé en quelques lieux la plantation sur mottes. Les semis, pour lesquels on a employé essentiellement des graines de pins, ont été faits soit par places, soit par bandes alternées. Les routes nouvellement construites mesurent une longueur de 5,705 pieds. Les travaux les plus considérables ont été faits dans l'Adlisperg, dans la forêt de Dettenriedt, dans celle de Berg à Rheinau et dans celle de Teufen. Les dépenses pour les nouvelles constructions et pour l'entretien des anciennes routes de forêts se montent à 5,575 fr. 27 cts. Il a été dépensé 285 fr. 10 cts. pour le creusage des nouveaux fossés d'assainissement ainsi que pour le curage des anciens fossés; pour ce qui concerne l'abornement, les frais d'entretien se sont élevés à 53 fr. 30 cts.

#### 4. *Protection des forêts.*

Il a été dénoncé 27 délits pendant l'année, mais les auteurs de 7 délits n'ont pu être découverts. Le nombre des inculpés s'élevait à 21 pour les 20 cas où les coupables étaient connus. 22 délits consistaient dans l'enlèvement de produits forestiers; dans 7 cas les objets soustraits avaient une valeur de plus de 2 fr., dans 15 cas la valeur était inférieure à 2 fr. Les estimations se montaient à 43 fr. et à 30 fr., soit en tout à 73 fr., pour les deux vols les plus graves, qui ont été imputés aux mêmes auteurs, mais l'absence de preuves suffisantes n'a pas permis au tribunal de donner suite à la première accusation. Deux délits consistaient en simples dégâts; 3 cas ont été punis administrativement, attendu qu'il ne s'agissait que de simples infractions au règlement des bûcherons et aux conditions des enchères. Un cas est encore pendant; dans deux cas l'accusé a été absous. Les peines infligées s'élèvent à 50 fr. 50 cts. d'amendes et 84 jours de prison; l'état a perçu 40 fr. 85 cts. à titre d'indemnité et comme part aux amendes.

Si les deux vols plus graves mentionnés ci-dessus, et qui sont imputés à

des bûcherons n'avaient pas été commis, la somme des délits dénoncés pendant l'année n'aurait pas excédé la moyenne ordinaire. L'autorité forestière n'a pas eu lieu de se plaindre de la manière dont la surveillance a été exercée.

Nous n'avons pas de cas d'incendie à enregistrer; en revanche la neige tombée du 9 au 10 mars 1866 a causé de grands dommages dans les forêts domaniales de la région inférieure. Les gelées tardives du 17 au 19 mai 1866 ont fait périr çà et là les brins qui venaient à peine de sortir de terre, et les nouvelles pousses des jeunes bois feuillus et des résineux ont beaucoup souffert; heureusement les pousses terminales ont été presque partout épargnées; sauf quelques rares exceptions, le dommage sera donc de peu de durée. Quant aux dégâts causés par le ver blanc, nous avons déjà eu l'occasion de les signaler.

---

### Nouvelles de l'école forestière.

La division forestière du polytechnicum a terminé au milieu d'août son douzième cours annuel. Elle a compté pendant l'année 25 élèves, dont 8 formant la seconde volée ont suivi le cours supérieur, et 17 de première volée ont suivi le cours inférieur. Ces élèves se répartissent comme suit entre les différents cantons: Berne 4, Vaud et Soleure chacun 3, Argovie, Neuchâtel et Zurich chacun 2, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Grisons et Lucerne chacun 1, ce qui fait en tout 21 Suisses; il y avait de plus 2 Russes, 1 Prussien et 1 Hongrois. Outre ces élèves réguliers, 2 auditeurs ont suivi une partie des cours; l'un est Argovien et se voue à la sylviculture, l'autre est Zurichois et se destine à l'agronomie. Deux élèves, les deux Russes, sont sortis pendant l'année, l'un est entré dans la division des ingénieurs; l'autre a quitté Zurich pour cause de santé. Un autre élève malade a obtenu un congé pour l'été.

7 élèves du second cours se sont fait inscrire pour l'examen définitif; 3 d'entre eux ont dû être écartés, leur premier examen ayant été trouvé insuffisant; les quatre autres ont en revanche subi la seconde partie de l'examen et obtenu le diplôme. Ce sont:

Balsiger de Köniz, canton de Berne,

Erismann de Brugg, à Brestenberg, canton d'Argovie,